

*Initiatives ministérielles*

Tout au long de cette période, le gouvernement a dû porter le fardeau de plus en plus lourd des frais d'intérêts composés sur la dette de 206 milliards dont il a hérité. Résultat, la dette publique atteint aujourd'hui près de 400 milliards.

Le gouvernement dépense aujourd'hui plus en intérêts qu'en pensions de sécurité de la vieillesse, allocations familiales, pensions d'anciens combattants et prestations d'assurance-chômage réunies.

Devant l'ampleur de la dette, nous avons adopté une stratégie économique et financière qui a permis de réaliser d'importants progrès au cours des six dernières années. Par exemple, les dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut ont été ramenées de 19,6 à 16 p. 100. Cette différence de 3,6 p. 100 équivaut à 24 milliards de dollars de moins en dépenses annuelles.

J'ajouterais que c'est le plus bas niveau de dépenses en pourcentage du PIB en vingt ans. Le taux de croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes a été réduit par rapport aux 13,8 p. 100 de hausse annualisée au cours de cette période. Il y a eu une hausse annualisée des dépenses de programmes de 13,8 p. 100 pendant quinze ans avant l'exercice 1984-1985. De 13,8 p. 100, on est passé à 3,7 p. 100, alors que le taux d'inflation est de 4,4 p. 100.

Nous entendons ramener ce taux à 3 p. 100 avec le projet de loi sur le contrôle des dépenses que nous présenterons et examinerons plus tard.

Ce taux est de 5,8 p. 100 aux États-Unis. En passant, ce sont les chiffres de cette année. Les Américains auront un déficit de 350 milliards de dollars pour l'exercice 1991-1992, qui débutera en octobre.

La compression des dépenses nous a aidés à ralentir la croissance de la dette nationale. En 1984-1985, la dette augmentait à un rythme annuel d'environ 25 p. 100. Aujourd'hui, la hausse est inférieure à 10 p. 100, mais c'est encore inacceptable, comme le savent mes collègues.

Avec nos mesures budgétaires, nous espérons ne plus avoir à faire de nouveaux emprunts d'ici quatre ans, après quoi nous pourrions commencer à réduire la dette considérable que nous avons au Canada.

Si nous avons respecté la ligne de conduite qui était en vigueur avant 1984-1985 et qui était toujours appliquée en 1984-1985, si nous n'avions rien fait, nous serions aux prises aujourd'hui avec un déficit de 100 milliards de dollars. La situation serait alors très grave.

Nous avons fait des progrès, le député d'en face en conviendra.

Des augmentations d'impôt se sont avérées nécessaires mais ce sont les compressions dans les programmes gou-

vernementaux qui nous ont permis d'atteindre les deux tiers des objectifs de réduction de la dette. Voilà comment les choses ont été réparties.

Nous le savons tous, il est toujours difficile de réduire les dépenses et cela devient de plus en plus ardu pour le gouvernement et pour les Canadiens.

Il est de notoriété publique que le gouvernement fédéral consacre une bonne partie de ses dépenses aux transferts fiscaux versés à des citoyens et aux provinces. De nos jours, les transferts importants aux citoyens et aux autres niveaux d'administration publique correspondent à plus de la moitié des dépenses de programmes.

Si l'on tient compte des points d'impôts qui sont accordés, en plus des transferts aux provinces et des transferts aux citoyens, sous forme de pensions de vieillesse, d'allocations familiales, de pensions d'anciens combattants, et cetera, ainsi que du Financement des programmes établis et du Programme de péréquation, toutes ces dépenses s'élèvent à environ 77,5 milliards de dollars cette année. Cela représente une somme énorme en argent et en points d'impôts.

• (1640)

Il y a également les transferts aux provinces, qui servent à financer les services de santé, d'éducation et d'aide sociale et qui constituent une part considérable des dépenses de programmes. Ensemble, toutes ces dépenses s'élèvent à environ 77,5 milliards de dollars. Le reste des dépenses de programmes touche tous les autres aspects des activités gouvernementales, y compris la défense nationale et le fonctionnement interne du gouvernement. Si l'on prend en considération le taux d'inflation, on s'aperçoit que les frais des opérations gouvernementales ont diminué d'environ 25 p. 100. Nous continuons d'étudier cette question afin d'éliminer le gaspillage, l'inefficacité et le double emploi.

Comme nous le savons tous, d'une fois à l'autre, il est toujours plus difficile de réduire les dépenses. Par ailleurs, la tentation de dépenser davantage est toujours là. Respecter les priorités au chapitre des dépenses publiques en s'imposant une discipline financière stricte, voilà le défi urgent que le gouvernement se doit de relever, comme chaque député, du reste. Mais il doit y parvenir. Il doit relever ce défi.

J'ai déjà dit qu'on a demandé aux Canadiens de payer davantage de taxes et d'impôts pour aider à réduire le déficit et la dette. La réduction du déficit dépend de deux facteurs, la réduction des dépenses et l'augmentation des taxes et impôts. La réduction des dépenses représente environ les deux tiers de l'effort de réduction du déficit, tandis que les hausses de taxes en représentent l'autre tiers.